

Dr. Kalbaza Amal : maitre assistante à l'Université de Mostaganem

Le WAQF : un outil de financement de l'investissement

Résumé :

Le mot waqf vient de la racine trilitère waqafa qui signifie littéralement "stopper" ou "immobiliser". Le waqf consiste ainsi à faire don d'une propriété de manière définitive et incessible – et donc à l'« immobiliser » - afin de consacrer les revenus qui en sont issus à une cause choisie par le donateur. En d'autres termes, lorsqu'une personne cède son bien sous forme de waqf, elle en perd la propriété et ne peut ni le reprendre, ni le céder. La propriété du bien demeure donc figée à jamais et est inaliénable. Si les aspects bénéfiques du waqf au niveau social semblent évidents, cette pratique recèle également des dimensions économiques parfois insoupçonnées.

A cet effet, nous essaierons de défricher dans un premier temps la légitimité et les caractéristiques du bien Waqf, et dans un second temps les missions socio-économiques des Waqf dans la société musulmane.

Mots clés : Waqf, légitimité, les missions des bien waqfs

ملخص

تأتي كلمة وقف من إيقاف أو شل حركة الشيء، فهي عبارة عن قيام الشخص بالتبرع بممتلكاته بطريقة نهائية وغير قابلة للتحويل وتكريس الدخل الذي ينتج عنه بغرض تمويل مشروع أو جهة معينة يختاروها المقدم للوقف، وبذلك يكون قد تخلى عن ممتلكاته ولا يمكن له استعادتها أو تحويلها مرة أخرى، أي أنها تبقى ثابتة للأبد وغير قابلة للتصرف. وإذا كان الوقف يهدف إلى تحقيق منفعة اجتماعية فإنه في الكثير من الأحيان يحقق منافع اقتصادية غير متوقعة.

وسوف نحاول من خلال هذه الورقة إبراز خصائص الوقف ثم الدور الاجتماعي والاقتصادي للأوقاف في المجتمع الإسلامي.

الكلمات المفتاحية: الوقف، الشرعية، مهام الوقف

Introduction :

La *Chari'*âislamique se caractérise par une réglementation raffinée en matière de Waqf dans tous ses aspects : objectifs, types, rôle social, etc. La *Chari'*âen fait distinguer trois types de Waqf: le *Waqf* religieux pur et simple, le *Waqf* philanthropique, le *Waqf* privé ou familial (*Dhorri*)*. Le premier type consiste à affecter des biens à des fins de culte (*Ibadah*) au sens restreint (construction de mosquées, etc.). Il a été pratiqué, dès l'aube de l'histoire, par tous les peuples. Des synagogues, des églises, des mosquées et d'autres lieux de culte ont été construits. Le *Waqf* philanthropique (*al-Waqf al-khairi*) consiste à affecter des biens immobiliers ou autres à des œuvres de bienfaisance telles que la protection sociale, culturelle, éducative ou santé publique. Certaines formes de *Waqf* ont été connues avant l'Islam, mais ce sont les musulmans qui ont élargi son domaine d'intervention. Si le *Waqf* sert plusieurs objectifs en même temps, il s'appelle alors « *Waqf* commun ».

Le *Waqf* représente une institution islamique qui a fait l'objet d'un intérêt particulier en raison de son rôle positif dans le renforcement des efforts de développement pour le bien-être social.

Récemment, cet intérêt s'est manifesté dans certains pays musulmans dans la perspective de revivifier et de consolider cette prodigieuse institution. Des études ont été entreprises par des penseurs et des centres de recherches en vue d'explorer les effets du *Waqf* dans le passé et de définir sa place dans la société musulmane contemporaine.

Le présent papier a pour objectif de présenter le rôle du waqf dans le système économique, ainsi nous allons répartir ce papier en trois sections :

I. Légitimité et caractéristiques du bien Waqf

II. le Waqf et le développement économique

III. Les instruments de la finance islamique et les waqf

*Il n'y a pas de doute que tout *Waqf*, quel que soit son objectif, incarne un sens de bienfaisance et que toutes les œuvres de charité sont des actes religieux. Seulement la différenciation entre ces trois types est nécessaire en raison des particularités de chacun d'eux.

I- Légitimité et caractéristiques du bien Waqf

I.1. Définition :

Le Waqf est défini traditionnellement comme une aliénation d'un bien foncier destiné à être lieu de prière, ou dont l'utilité est attribuée exclusivement à entretenir les lieux de prière. Ce fut le cas pour la Kabaa construite par le Prophète Ibrahim (PPSL) en tant que havre de paix et de prière, et de la mosquée Qoubaa édifiée par le Prophète Mohammed (PPSL) en Médine.

Le terme Waqf ou Habs signifie dans le fiqh islamique l'inaliénabilité du droit de propriété qui ne peut plus passer à une tierce personne. Dans son sens général le Waqf signifie ainsi une inaliénabilité de la propriété du bien et une aliénation de l'usufruit de ce bien au profit d'une bienfaisance.

Il y a ainsi unanimité sur la propriété de l'usufruit par le destinataire. Mais il y a trois interprétations au niveau du statut définitif de la propriété Waqf : Une tendance qui aliène la propriété à Dieu, et l'usufruit au bénéficiaire ; (compagnons de Abou Hanifa : Abou Youssouf et Mohammed Ben Al Hassan et certains courants chafiiites)¹.

Une tendance qui aliène la propriété au donateur et l'usufruit au bénéficiaire (certains courants chafiiites et hanbalites). Et une tendance qui aliène la propriété au donateur et l'usufruit au bénéficiaire (Le courant malékite et certains courants hanafites).

L'intérêt de ces distinctions réside dans la différenciation juridique entre le Waqf et la donation. Ainsi la donation suppose que la charge d'entretien du bien soit assuré par le bénéficiaire, alors que le Waqf maintien en principe cette charge sur le donateur.

I.2. Légitimité :

Les fouqahas sont pratiquement unanimes sur la légitimité du Waqf. Celle ci est justifiée par des textes généraux du Coran tels « **Vous n'aurez jamais la charité à moins de faire largesses sur ce que vous chérissez** » (Sourate (3) Al Amran), « **Mais il mieux pour vous de faire remise si vous le savez** » (Sourate (2) La Vache (280) et des Hadiths du Prophète (PPSL) tels : « A la mort du fils d'Adam s'arrête la rétribution de son travail sauf dans trois cas : une aumône courante, ou une science qui profite à autrui, ou un bon fils qui prie pour lui².

I.3. Les objectifs du Waqf :

a. **Un objectif moral**³ celui de se rapprocher de Dieu par un acte de Sadaqa (aumône), particulièrement lorsque cet acte contribue à l'édification d'une mosquée, ce lieu de lumière au niveau de l'éducation des âmes et des esprits.

b. **Un objectif social** par l'aide des catégories pauvres et nécessiteux, des malades, des handicapés, des vieillards, de manière à confirmer le principe de Takafoul (solidarité), qui est le soubassement social de l'Islam.

c. **Un objectif culture**, celui de pouvoir par l'édification des écoles Waqf agréger dans la formation de l'homme musulman, la science et la conscience. Le prolongement naturel des lieux de cultures a été tout naturellement les écoles coraniques d'abord, ensuite multidisciplinaires, pour devenir enfin spécialisés dans les différentes sciences.

e. **Un objectif économique** de redistribution des revenus d'une manière statistique, et d'investissement social d'une manière dynamique. Une forme d'éducation en matière de comportement économique du musulman doit apparaître d'une part, et d'autre part une intégration de l'économie islamique doit pouvoir se réaliser d'autre part, peut servir, à créer des banques islamiques, comme ce fut le cas de Banque Faïçal Al Islami en Egypte par les wqaf en Egypte, et de Bank Attadamoun Al Islami en Soudan, et la Société Islamique du Luxembourg par les wqaf des Emirats Arabes Unis⁴.

I.4. Caractéristiques des waqfs

On peut subdiviser le Waqf selon deux types de distinction : une distinction selon la nature : le Waqf foncier (WaqfAqar), ou capital fixe et le Waqf liquide (WaqfManqoul) ou capital circulant, tel celui des actions fréquemment utilisé en Egypte ; et une distinction selon la finalité : le Waqf de bienfaisance (WaqfKhairi) et le Waqf de descendance (WaqfAhli). Ce dernier cherche le plus souvent à protéger la descendance du bienfaiteur ou des membres de sa famille dans le besoin⁵

II. le Waqf et le développement économique

II.1. Waqf et le développement économique dans la société musulmane :

Au cours des deux derniers siècles, les orientalistes occidentaux ont beaucoup insisté sur deux aspects du waqf, surdéveloppés à leur époque : la contrainte sur le marché de l'immobilier, d'une part, et le caractère religieux des attributions des waqfskhayri, d'autre part. Cette réduction avait du sens : en

négligeant l'étude approfondie du phénomène, on s'épargnait le constat du rôle débilant de la colonisation sur l'évolution de celui là. Car, bien évidemment, les autochtones avaient à se défendre contre un envahissement. Le recours généralisé aux waqfsahli minimisait, tant se faire que peut, les expropriations abusives, et surtout, resserrait le marché foncier et immobilier⁶

Si la situation amena les autorités occupantes à statuer légalement sur ce point⁷, elles se gardèrent généralement d'intervenir dans le détail des questions religieuses, laissant aux musulmans la charge de cette administration, et s'arrogeant, par contre, un monopole quasi-exclusif dans le domaine de la santé, des travaux publics, du génie civil, de l'enseignement laïc, etc. *Dichotomie nouvelle et cruciale dans l'histoire des espaces musulmans*, amplifiée par les disparités administratives entre les différents systèmes politiques colons (France et Angleterre, en particulier).

Car, jusque là, les waqfs avaient participé très activement à l'organisation de l'ensemble de la vie sociale musulmane. Sans revenir démesurément sur le secteur des affaires religieuses, suffisamment connu, semble-t-il, rappelons quelques faits suggestifs. “ Au Caire, au 18^{ème} siècle, près de 4 000 personnes vivent des grands établissements religieux⁸ ”. A Alep, le seul waqf de Musa Agha Amiri mobilise 7 qaysariyyas, 3 teintureriers, 2 bains publics, 82 boutiques, 16 maisons à usage d'habitation et autres biens fonciers au bénéfice de la mosquée et de ses œuvres. Concernant le seul “ fonds passif ” du waqf de la célèbre mosquée Suleymaniyya, à Istanbul, près de mille personnes vivent, en 1558, directement de son financement, en absorbant plus de la moitié du montant annuel⁹. Le reliquat couvre les frais d'entretien des bâtiments et le fonctionnement des “ restaurants populaires gratuits ” (les 'imaret), en théorie, au service des pauvres, en réalité, toujours derniers servis après les invités de marque, les dignitaires religieux, les étudiants, puis enfin, le personnel de services... Cette mise au dernier rang des pauvres est, parfois, à ce point outrée que les responsables politiques jugent utile, au 18^{ème} siècle par exemple, de rappeler aux administrateurs du waqf de Hasseki Hürem Sultane que l'imaret a pour fonction de “ distribuer, matin et soir, de la soupe au peuple et à certains résidents de Jérusalem, oulémas, sadats et pèlerins, et non pas pour servir de revenus aux familles de notables, fonctionnaires et dignitaires officiels¹⁰

Les hôpitaux, quant à eux, furent, probablement, les premiers waqfs non-religieux des cités musulmanes. Après celui de Damas, fondé sous le khalifat de Mouawiyya, fondateur de la première dynastie musulmane, les omeyyades, c'est particulièrement en Irak et en Andalousie qu'ils déterminent un essor sans précédent de la médecine. Chaque fondation d'établissement de soins y est systématiquement associée à une dotation de biens waqfs, généralement de

vastes propriétés agricoles, assurant le fonctionnement de l'institution en totale gratuité de soins et de séjours¹¹.

II.2. Les missions socio-économiques des Waqf

II.2.1. Une meilleure répartition des richesses :

Les awaqf permettent de générer des revenus et de les allouer, entre autres, aux couches sociales lésées. De plus, ils assurent des services sociaux gratuits tels que la santé et l'enseignement améliorant ainsi la qualité de vie au sein des pays islamiques. Selon H. Nagamia¹², tous les hôpitaux des pays islamiques étaient financés à travers les revenus générés des waqf. En effet, les hôpitaux gardaient les patients jusqu'à ce qu'ils soient totalement guéris et les coûts étaient supportés par les hôpitaux eux-mêmes et ce quelque soit le patient, résident ou étranger, fort ou faible, riche ou pauvre, employé ou chômeur. Il n'existait pas de conditions spécifiques de paiement ou de remboursement des frais.

II.2.2. L'entretien des biens publics

Les revenus générés peuvent bénéficier à des personnes ou à une catégorie de personnes bien définie comme ils peuvent servir à l'entretien de biens publics comme les mosquées, les hôpitaux, les universités, etc. En plus de l'entretien, les revenus des awqf peuvent contribuer à la construction et au développement des biens publics et des infrastructures à portée socio-économique. Au 14^{ème} siècle, l'hôpital d'Ibn Thuloon¹³ en Egypte disposait d'environ 100 000 ouvrages spécialisés en médecine alors que l'université de Paris, qui possédait à l'époque la plus grande bibliothèque d'Europe, avait seulement 400 ouvrages. Il est à noter que, dans le cas des waqf portant sur des biens publics, les revenus doivent être alloués, en priorité, aux dépenses d'entretien. Si l'on dégage un excédent, il est alloué au développement du patrimoine¹⁴.

II.2.3. Renforcement des services publics et allègement des charges sociales de l'Etat

L'institution des waqf joue un rôle social très important en améliorant la qualité des services publics notamment de santé et d'éducation tout en allégeant les charges sociales de l'Etat islamique. Cependant, l'implication de l'institution des waqf dans le service public ne signifie pas que l'Etat islamique va se retirer et minimiser ses interventions. Il s'agit plus d'un renfort qu'une alternative au rôle social de l'Etat.

II.2.4. Encouragement des Investissements

L'une des missions économiques de l'institution des waqf consiste à développer le patrimoine géré afin de sauvegarder sa valeur et d'accroître les revenus générés. Cette mission exige de l'institution qu'elle devienne un "*investisseur*" et un "*entrepreneur*". Par ce biais, l'institution des waqf constitue aussi un moyen d'encourager les investissements et la création de valeur pour la société islamique.

III. Les instruments de la finance islamique et les waqfs

L'un des défis contemporains de l'institution des waqf est l'entretien et le développement du patrimoine géré. Ainsi, il est important de diversifier les sources de financement et assurer leur conformité aux percepts islamiques. La finance islamique peut contribuer, à travers ses instruments, à la réalisation de cet objectif.

III.1. Les moyens classiques de financement

L'entretien et le développement du patrimoine géré par l'institution des waqf peut être financé par les moyens classiques tel que :

- Le revenu généré par le patrimoine lui-même.
- La contribution des bénéficiaires du revenu des waqf. A noter qu'en cas de refus des bénéficiaires, l'institution ne peut pas les obliger ou les contraindre à le faire¹⁵.
- La contribution de l'Etat au cas où les bénéficiaires ne sont pas précisément nommés, par exemple lorsqu'il s'agit de mosquées, d'étudiants, etc.
- La collecte de dons pour financer l'entretien et le développement des biens et du patrimoine.
- Le revenu généré par d'autres biens gérés par les waqf.

III.2. Le financement à travers les formules de la finance islamique

La finance islamique propose plusieurs produits conformes à la shariah et qui pourront contribuer au financement de l'institution des awaqf.

❖ **Al Musharakahtabita (Al Musharakah permanente)**

Al *Musharakahtabita* est la forme classique de partenariat dans laquelle chaque associé verse une mise initiale en capital lui donnant un droit de regard et de supervision sur le projet financé tout en partageant les pertes et les profits réalisés.

Dans le cadre de l'institution des waqf, *Al Musharakahtabita* peut prendre la forme d'un partenariat conclu avec un promoteur pour la mise en place de constructions résidentielles, commerciales ou de services. Les biens immobiliers constituent l'apport de l'institution alors que les frais de rénovation et de promotion représentent l'apport du promoteur.

Ensuite, ces biens immobiliers sont mis en location et les revenus générés sont répartis entre l'institution des waqf et ses associés chacun selon sa part. Par ailleurs, cette formule est conforme aux avis des juristes notamment les malékites qui stipulent que les dépenses sur les biens du waqf en vue de les entretenir et de les développer permettent à celui qui les a effectués de devenir associé¹⁶.

❖ **Al Musharakahmutanaquissa (Al Musharakah dégressive)**

Tout comme *Al Musharakahtabita*, la formule de *musharakah dégressive* est un partenariat entre l'institution des waqf et un promoteur pour la réalisation de projets de développement de son patrimoine. Les revenus générés sont répartis entre le promoteur et l'institution des waqf.

Par contre, l'institution des waqf est tenue de racheter les parts du promoteur graduellement jusqu'à ce que ce dernier se retire définitivement de ce partenariat.

❖ **Al Mudharabah**

*Al Mudharabah** est un contrat de société commerciale islamique dont la légalité est reconnue par l'ensemble des écoles de jurisprudence islamique. Il s'agit d'un contrat d'exploitation en vue de partager les profits entre deux parties, une partie ayant participé avec son capital, l'autre partie avec son travail¹⁷. L'institution des awaqf peut financer ses projets de développement d'une banque islamique à travers la formule d'*al Mudharabah*. A cet effet, la banque islamique apporte ses fonds alors que l'institution des awaqf gère le projet de développement et les revenus générés sont répartis entre les deux parties conformément à l'accord conclu.

** *Al Moudaraba* est le mot utilisé en Iraq alors qu'au Hijaz, on parle de *Quirad*.

❖ La formule du BOT

Il s'agit d'une formule pratique qui permet à l'institution des waqf de mettre à la disposition d'un entrepreneur qui a les compétences techniques et financières nécessaires, un bien à investir et à fructifier. L'institution des waqf renonce aux revenus générés par le bien en faveur de l'entrepreneur pour une durée déterminée permettant à ce dernier de rentabiliser ces investissements. Toutefois, pour que cette formule soit conforme à la shariah, il est nécessaire d'imposer des règles à l'entrepreneur tel que de lui interdire de financer cette activité à travers des formules usurières ou d'imposer des prix ou des tarifs élevés.

❖ L'émission de Sukuks

Les Sukuks peuvent servir comme moyen permettant à l'institution des waqf de lever des fonds pour entretenir et/ou développer son patrimoine et ainsi répartir les revenus générés avec les détenteurs des Sukuks. Généralement, les Sukuks émis peuvent être régis par un contrat de Musharakah ou de Mudharabah ou tout autre contrat jugé adéquat au waqf à investir. Il est à noter qu'en Jordanie¹⁸, l'institution des waqf a émis des sukuk Mudharabah pour financer le développement et l'entretien de certains biens. Par ailleurs, avec l'apparition de la finance islamique, de nouveaux instruments financiers ont vu le jour dont l'adoption permettrait à l'institution des awaqf d'évoluer et d'atteindre ses différents objectifs économiques. En effet, ces instruments financiers islamiques constituent de nouvelles ressources pour l'institution des awqf et de nouvelles sources de financement pour ses projets de développement.

Conclusion :

Nous avons tenté dans ce papier de mettre en exergue le besoin de promouvoir l'idée du *Waqf* ses missions socio-économique dans la société musulmane. La pratique islamique était la première en matière de création des fondations familiales (*al-Waqfalahli* ou *Dhorri*) en les classant parmi les œuvres de bienfaisance et en développant le cadre théorique de cette pratique.

Le *fiqh* islamique se distingue par deux caractéristiques fondamentales: la première concerne sa capacité de produire une nomenclature détaillée des catégories et d'œuvres de bienfaisance et les règles de mise en *Waqf* des biens au profit de ces œuvres. Les *fouqahas* sont bel et bien insistés sur le caractère contraignant du *Waqf*. Une fois l'acte notarié établi, le *Waqif* ne peut revenir sur sa décision, à l'exception de ce qui est mentionné dans les clauses particulières. La deuxième caractéristique concerne les contraintes émises à l'encontre du '*Nadher*' (le gérant de la fondation) dans le but de préserver les biens mis en *Waqf*. Les *fouqahas* sont même allés plus loin encore : ils refusent toute clause qui stipule la non révocation du '*Nadher*' en cas de mauvaise gestion ou sa non soumission au contrôle judiciaire, en cas de besoin.

Le système de *waqf* représente un pilier de l'économie islamique depuis les premiers siècles de l'islam. Dans le fond, le *waqf* est indissociable de l'économie islamique : en large mesure, l'un définit l'autre. Or, l'histoire de *waqf* et l'économie n'est pas linéaire ni homogène dans le monde islamique ; elle est intimement liée à une périodisation politique. Le *waqf* a tout de même retrouvé une nouvelle importance durant les deux dernières décennies où il s'est transformé à nouveau en outil indispensable à l'économie islamique. En effet, le *waqf* est mobilisé, de nos jours, en tant qu'instrument pour soutenir des actions de développement économique ainsi que des actions durables dans le monde musulman depuis l'Afrique sub-saharienne jusqu'en Malaisie en passant par le Golfe, la Tunisie post-révolutionnaire, etc.

Références

- ¹Ghazali-Salah Mohamed : « **Les fonds Waqf au Koweït** » papier présenté au Bahrein 1996.
- ²Choukani dans son ouvrage **Neil Al Awtar**, cité par le collectif sauf **Al Boukhariet Ibn Maja** tome 6p 127, cité par Hassan Abdelleh Al Amine dans « **Le Waqf dans le fikh musulman, ouvrage collectif** » p109.
- ³Fadhli Dahi : (1996) « **Perspectives stratégiques du secrétariat Général du Waqf koweïtien** », papier présenté au Bahrein 1996.
- ⁴ Mohamed Abderrahim Al-Khaled: **Ahqem Al Waqf A La Dhuria**, La Mecque 1417H p 65.
- ⁵**La gestion et la fructification des biens Waqf**. Ouvrage collectif. BID, IIRF 1410H Jeddah, Arabie Saoudite. 1983, P 198
- ⁶ Raymond A., **Grandes villes arabes à l'époque ottomane**, Sindbad Paris, 1985, p 225
- ⁷Deguilhem R, **Les fondations pieuses en Méditerranée, enjeux de société**, Awqafs, Koweït, 2004 ; P 212.
- ⁸ Raymond A, – ouvrage cité – p 251
- ⁹ Faruk Bilici ,**Le waqf dans le monde musulman contemporain** , IFEA Istanbul 1996, p 275
- ¹⁰ Faruk Bilici– ouvrage cité –, p 277
- ¹¹ Sigrid Hunke, « **Le soleil d'Allah brille sur l'Occident** » Albin Michel Paris, p 129
- ¹²Husain Nagamia, **Islamic Medicine History and Current Practice**, Chairman International Institute of Islamic Medicine, President of Islamic Medical Association, University of South Florida Medical School, Tampa ,Florida, 1992, p 112-114
- ¹³AsmingYalawae, IzahMohdTahir, « **The Role of Islamic Institution in Achieving Equality and Human Development : Waqf or Endowment**, » Universitidarullman Malaysia, p. 12
- ¹⁴MonzerKahf : **Waqf et son application en Amérique du Nord** (en Anglais) 1996.
- ¹⁵شوقي أحمد دنيا، "إعمار أعيان الوقف بين التحديات والإمكانات"، مجلة الاقتصاد الإسلامي، العدد 361، مارس 2011، ص. 14
- ¹⁶العباشي فداد، مجلة مجمع الفقه الاسلامي، العدد 5، ص 45.
- ¹⁷amiha El Kalioubi, « **La Banque Islamique** », Cahiers juridiques et fiscaux de l'exportation, n° 4, Octobre-Décembre 1983, p.1114.
- ¹⁸صور استثمار الاراضي الوقفية فقها وتطبيقا وبخاصة في المملكة الاردنية الهاشمية، مجلة مجمع الفقه الاسلامي الدولي، العدد 12، ص 122